

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Band:** 44 (1964)  
**Heft:** 3: Liaisons européennes

**Artikel:** Le Havre et l'industrie helvétique  
**Autor:** Neuville, M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-886942>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LE HAVRE ET L'INDUSTRIE HELVÉTIQUE

M. NEUVILLE

Président de la Chambre de Commerce  
et d'Industrie du Havre



A peu près dépourvue de ressources naturelles et sans accès direct à la mer, la Suisse se trouve tout naturellement contrainte d'importer certaines matières premières et d'exporter certains produits finis par l'intermédiaire d'établissements portuaires étrangers. Problème essentiel pour l'économie helvétique puisque, pour toute une série d'industries suisses, l'exportation représente 90 % de la production, et que, dans son ensemble, l'exportation suisse équivaut à quelque 25 % du produit national.

On sait le rôle privilégié joué par Rotterdam et Gênes dans le commerce extérieur de la Suisse. Il n'est pas interdit de penser que, sans leur disputer la primauté, Le Havre pourrait, à son tour, accéder à une place honorable. La proximité du Havre et de la Suisse a déjà été soulignée par le Port Autonome dans une brochure intitulée « Le Havre porte de la Suisse ». Des efforts ont été déployés pour faire connaître aux exportateurs suisses les avantages offerts par le port du Havre, et les inciter à y acheminer leurs marchandises.

Des courants commerciaux profitables sont ainsi en voie de se constituer. On peut être sûr que les services spécialisés du Port Auto-

nome ne ménageront pas leurs efforts pour les fortifier.

On voudrait maintenant attirer l'attention sur un autre aspect des possibilités offertes par Le Havre à l'économie helvétique : l'implantation sur ses zones industrielles de firmes suisses désireuses de se décentraliser dans les pays du Marché Commun.

La nécessité pour l'industrie suisse de s'étendre au-delà des frontières de la Confédération n'est pas contestée par les Suisses eux-mêmes.

Voici en effet ce qu'en disent les « Nouvelles Économiques Suisses » dans leur numéro du 24 juin dernier : « L'installation d'industries suisses » à l'étranger s'explique d'abord par » le fait que le marché national est » trop exigü pour offrir à l'industrie » helvétique un champ d'activité » suffisant. De plus, ce système permet d'éviter les difficultés de l'ex- » portation : barrières douanières, » restrictions d'importation, frais de » transport. Enfin, il permet d'obtenir » sur place des matières premières » en quantités suffisantes, à des prix » compétitifs, et d'échapper à la » servitude de la pénurie de main- » d'œuvre en Suisse. »

On ne saurait faire ressortir plus clairement l'impérieuse nécessité pour l'industrie helvétique de se décentra-

liser à l'étranger. A cet égard, Le Havre, site géographique et économique exceptionnel, ne peut pas ne pas éveiller l'intérêt des responsables de l'économie suisse.

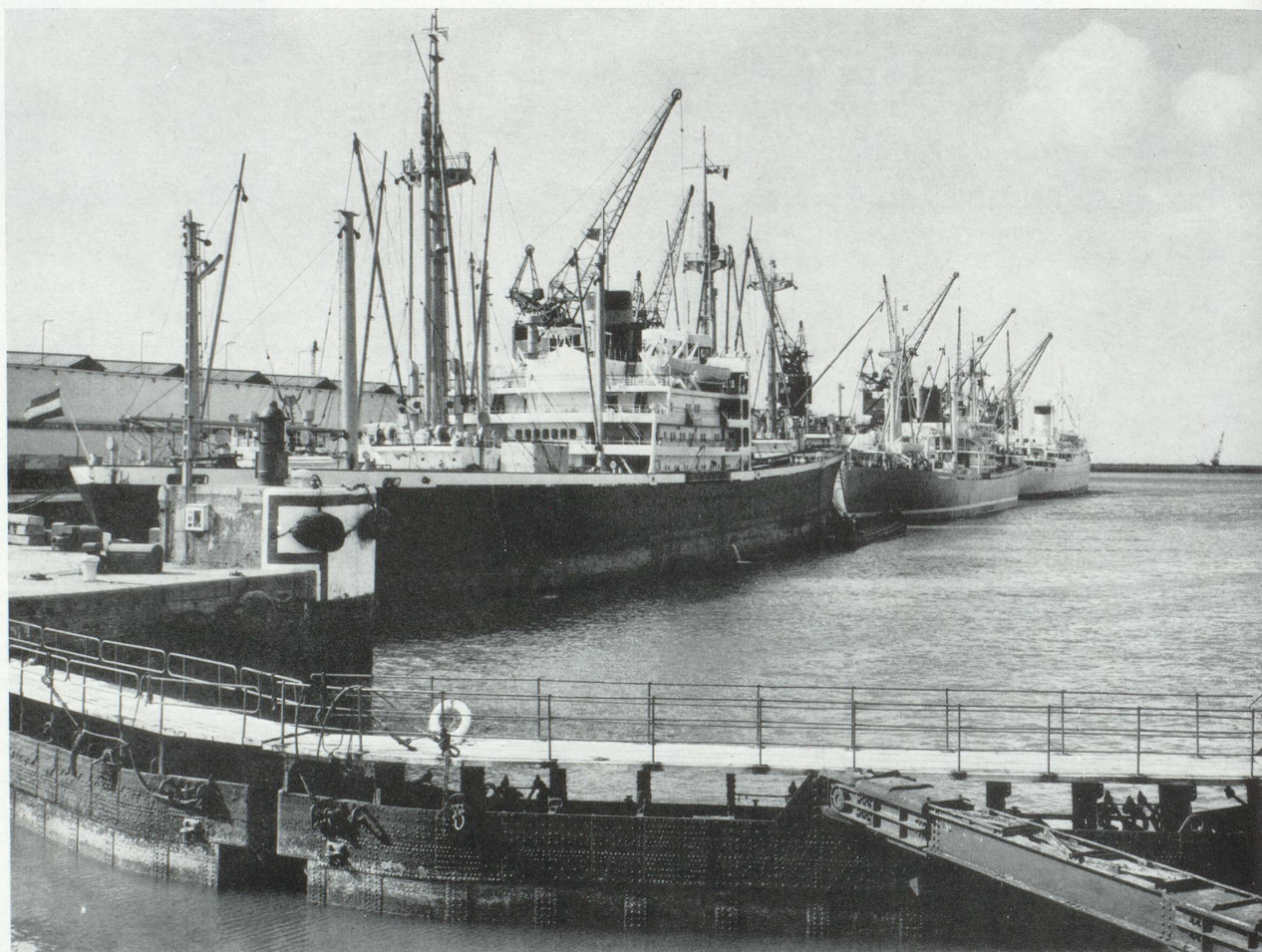
Depuis quelques années, en étroite coopération avec le Port Autonome, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Havre a poursuivi une active politique d'industrialisation. Aux portes du Havre des terrains disponibles ont été aménagés et pourvus

d'une infrastructure appropriée; la desserte de ces zones par la route et la voie ferrée est achevée, l'alimentation en eau douce et en électricité industrielle est assurée. En outre, des ressources en main-d'œuvre — notamment féminine — existent, et les efforts considérables consentis dans le domaine de la formation professionnelle et technique donnent aux industriels la certitude de trouver ici la main-d'œuvre qualifiée dont ils

ont besoin. Toutes les conditions se trouvent ainsi réunies pour favoriser l'installation de grandes et moyennes industries parmi lesquelles les firmes suisses devraient tout naturellement trouver leur place.

Il est vraisemblable que certaines industries suisses trouveraient avantage à raccourcir leurs transports de matières premières importées et à travailler aux points de débarquement certains produits faisant, après

Navires  
au  
quai  
d'Escale



transformation, l'objet d'exportation d'une certaine importance vers les pays de l'Europe du Nord ou vers l'outre-mer. Seule une connaissance approfondie de l'industrie suisse permettrait de dire quelles sont ces industries. Il semble cependant qu'on puisse, à priori, citer les produits alimentaires et diététiques, les colorants, encres et mastics — dont la Suisse est grosse exportatrice — les produits chimiques et pharmaceu-

tiques et surtout l'industrie des matières plastiques synthétiques qui trouverait dans le complexe pétrochimique de la Basse-Seine les matières premières les plus variées. Cette énumération n'est pas limitative et il est certain que d'autres fabrications suisses trouveraient au Havre, un cadre approprié à leurs besoins.

Les prochaines décades verront certainement Le Havre progresser de façon spectaculaire. Un vaste

complexe industriel et portuaire est en train de s'y développer. Il y a, dès maintenant, une place à prendre pour un pays à la tradition industrielle éprouvée comme la Suisse. Ce bref propos n'a pas d'autre objectif que de le souligner en souhaitant que le prochain passage d'industriels suisses au Havre ne satisfasse pas seulement une curiosité bien légitime, mais soit également le prélude à des contacts plus fructueux.